



Communiqué de Presse "LA BROYE C'EST VOUS" - Place de Tir de Forel

Se questionne profondément sur la suite que la Confédération va donner aux différentes demandes pour l'assainissement de la zone de tir de Forel.

Bien qu'un communiqué devrait sortir ces prochains jours, il semblerait que les différents acteurs ne soient pas du même avis sur l'analyse des analyses. Ce qui signifie qu'aucune décision formelle sur l'assainissement de cette zone n'est prévue dans un délai raisonnable.

« La Broye c'est vous » tient à rappeler qu'à ses yeux cette zone n'est ni plus ni moins qu'un stand de tir. La loi fédérale sur la protection de l'environnement règle, à l'article 32e alinéa 3 lettre c, l'investigation, la surveillance et l'assainissement des stands de tir pollués. Cette disposition de la loi est entrée en vigueur le 1er novembre 2006.

Pour les Communes et les sociétés de tir, la loi fédérale doit être appliquée. Ces assainissements coûtent des centaines de milliers de francs aux collectivités publiques. Un traitement égalitaire entre la Confédération et ces dernières nous paraît simplement logique et indiscutable, peu importe le résultat des analyses.

Indépendamment de la toxicité éventuelle des projectiles « balancés » dans cette réserve naturelle, l'enlèvement des quelques 5'000 tonnes de munition déversée depuis plus de 40 ans n'est pas une obligation mais juste un devoir pour les habitants de la région et les générations futures

« La Broye c'est vous » souhaite également que le Canton de Fribourg soutienne les différentes demandes faites sur ce sujet. Le groupe indépendant ainsi que Messieurs Cédric Péclard, Député « La Broye c'est vous », Monsieur Nicolas Savoy Syndic de Gletterens et membre de la commission paritaire de la Grande Cariçaie ont fait part de leurs inquiétudes sur ce sujet à différentes reprises. Inquiétudes apparemment écoutées mais pas entendues jusqu'à ce jour.

Nicolas Savoy, au nom des candidats aux élections cantonales "La Broye c'est Vous"